

Une filière modeste mais bien implantée dans le sud de la région

Insee Analyses Hauts-de-France • n° 136 • Mars 2022



Fin 2020, la filière aéronautique et spatiale emploie près de 6 800 salariés, soit seulement 3 % des effectifs nationaux, pour 254 entreprises implantées dans la région, les Hauts-de-France se positionnant ainsi en huitième position des régions françaises. Dans la région, 95 % des effectifs de la filière sont dédiés à l'aéronautique et l'industrie représente huit emplois sur dix. La filière, globalement modeste à l'échelle régionale, est toutefois fortement représentée dans les départements de la Somme et de l'Oise où sont implantés trois grands constructeurs. Entre fin 2019 et fin 2020, avec la crise sanitaire, le chiffre d'affaires de la filière a chuté de 30 % dans les entreprises implantées dans la région. En parallèle, leurs effectifs dédiés à la filière ont baissé de seulement 3 %. Les entreprises ont continué à mettre en place des projets et à investir dans les travaux de recherche et développement. Début 2021, les chefs d'entreprises de la région, en particulier les grands constructeurs, sont assez optimistes et prévoient une reprise de l'activité aérospatiale.

La **filière aéronautique et spatiale** regroupe à la fois les grands constructeurs (Airbus, Safran, Thales, Dassault, ArianeGroup, etc.) et la chaîne d'approvisionnement, constituée notamment des fournisseurs, sous-traitants et prestataires de services.

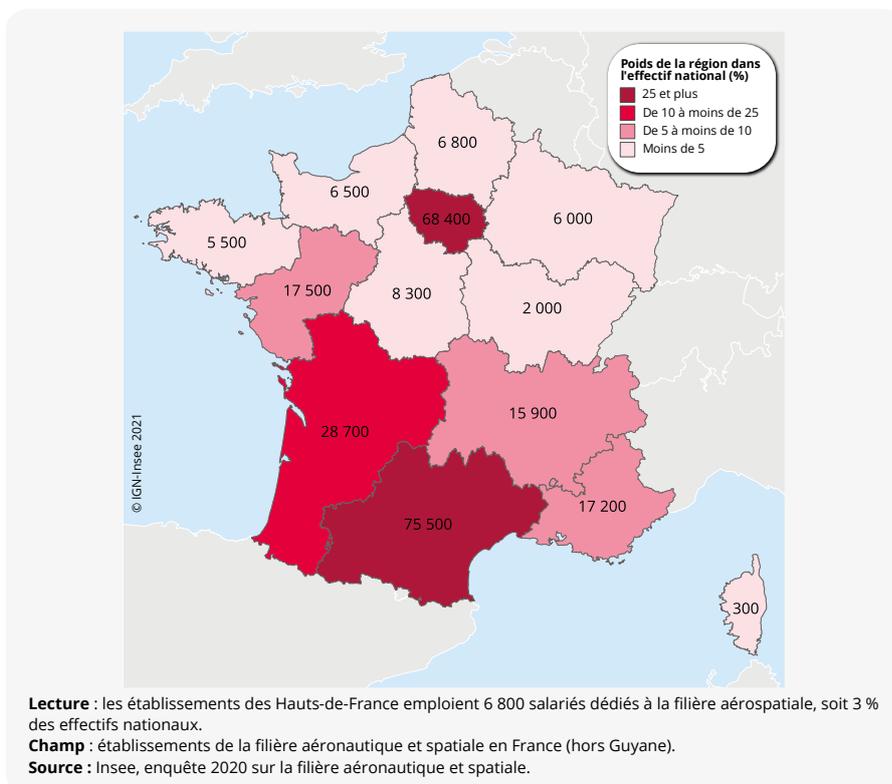
En 2020, 254 **entreprises de la filière aérospatiale** sont implantées dans les Hauts-de-France au travers de 264 établissements. Parmi elles, quatre « **grands constructeurs** » sont représentés : Dassault Aviation, Safran Aerosystems, Safran Seats et Stelia Aerospace (devenue Airbus Atlantic en 2022). L'essentiel de la filière est ainsi constitué des acteurs de la **chaîne d'approvisionnement**.

6 800 emplois dédiés à l'aérospatial dans les Hauts-de-France

Dans les Hauts-de-France, les **établissements de la filière** emploient près de 6 800 **salariés dédiés** à l'aérospatial, soit un peu moins de 3 % des effectifs nationaux. La région se place ainsi en huitième position pour l'emploi de la filière. À titre de comparaison, elle se place en cinquième position s'agissant de l'emploi tous secteurs confondus (8 %) ► **figure 1**.

Les trois premières régions, l'Occitanie,

► 1. Effectifs dédiés à la filière aérospatiale par région



En partenariat avec :

Île-de-France et la Nouvelle-Aquitaine, concentrent les deux tiers de l'effectif national dédié à la filière.

Dans la région, 95 % des effectifs de la filière sont dédiés à l'aéronautique, les 5 % restants correspondent à l'activité spatiale (contre respectivement 88 % et 12 % au niveau national). Les quatre grands constructeurs concentrent à eux seuls 30 % des salariés de la filière. Celle-ci regroupe 0,5 % des emplois salariés des secteurs marchands non agricoles de la région (contre 1,6 % nationalement).

Trois grands constructeurs implantés dans le sud de la région

Si 37 % des établissements de la filière régionale sont situés dans le département du Nord, ce dernier ne rassemble que 27 % de l'effectif salarié ► **figure 2**. Le Nord concentre l'essentiel des activités tertiaires : plus d'un établissement sur deux de ce secteur est ainsi implanté dans ce département. L'entreprise Dassault est le seul grand constructeur implanté dans le Nord. Il emploie près de 400 salariés dédiés à la filière sur le site de Seclin.

Près des deux tiers des établissements de la construction aérospatiale sont quant à eux localisés dans les départements de l'Oise et la Somme. L'établissement le plus important, Stelia Aerospace (devenue Airbus Atlantic en 2022), implanté sur le site de Méaulte (Somme), emploie plus de 1 400 salariés, soit 20 % de l'effectif total de la filière dans la région.

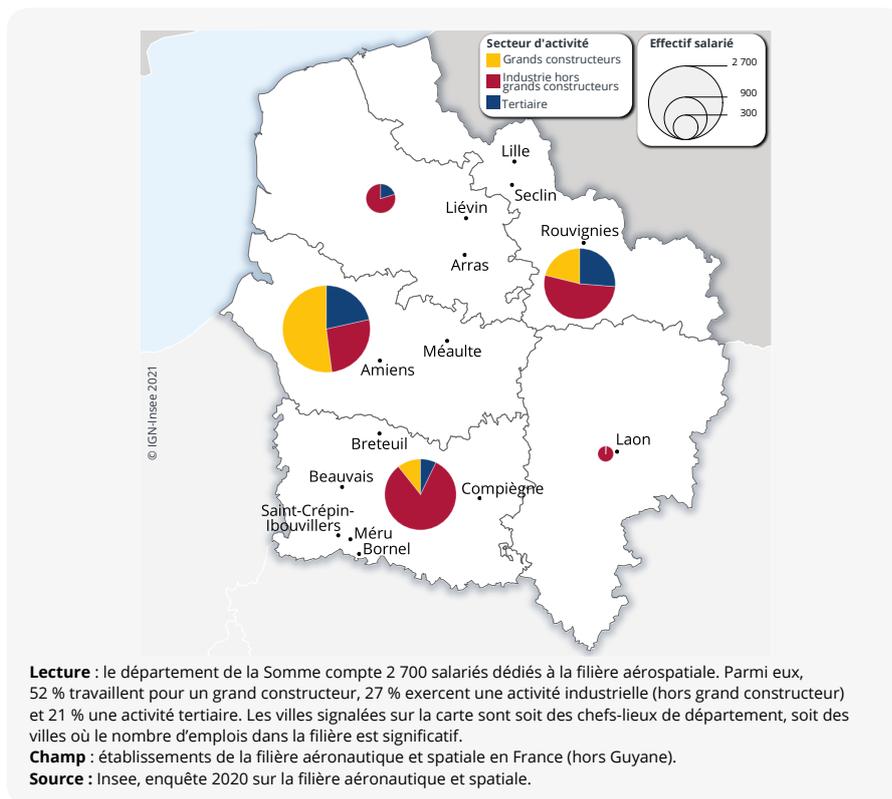
L'Oise accueille également quelques gros établissements. On peut citer le constructeur Safran avec près de 200 salariés à Saint-Crépin-Ibouvillers, Thales avec 350 salariés à Méru sur une activité de fabrication électrique, et l'entreprise Lebronze Alloys, spécialisée en métallurgie, avec près de 300 salariés sur les sites de Bornel et Breteuil.

8 salariés de la filière sur 10 travaillent dans l'industrie

Plus de huit salariés de la filière sur dix travaillent dans l'industrie, soit 5 points de plus qu'au niveau national ► **figure 3**. Dans le tertiaire, la moitié des salariés exerce dans le commerce, la logistique ou le soutien, secteur qui regroupe à lui seul 10 % des effectifs régionaux de la filière contre seulement 3 % au niveau national. Cette sur-représentation s'explique par la présence, sur le site de Méaulte, de l'établissement Blondel Aerologistique, spécialisé dans l'entreposage et qui emploie près de 500 salariés dédiés à l'aérosatial.

Près des trois quarts des entreprises de la filière implantées dans les Hauts-de-France sont des **petites et moyennes entreprises**. Les grandes entreprises ne représentent que 6 % des entreprises de la filière régionale, mais concentrent 46 % des effectifs dédiés (respectivement 5 % et 63 % nationalement).

► 2. Effectifs dédiés à la filière aérospatiale par département des Hauts-de-France



Un impact modéré de la crise sur les effectifs de la filière

Comme au niveau national mais de façon moins marquée toutefois, la crise sanitaire a dégradé l'activité de la filière aérospatiale dans la région. Dans les entreprises implantées dans les Hauts-de-France, les effectifs dédiés ont diminué de 3 % entre fin 2019 et fin 2020, soit 5 points de moins qu'au niveau national ► **figure 4**. Cette baisse reste marquée par rapport au reste de l'économie : en France, l'emploi salarié a baissé de 1 % entre 2019 et 2020. Sur cette période, le chiffre d'affaires des entreprises implantées dans la région a baissé de 30 %, un peu moins qu'au niveau national (- 32 %) ► **encadré**.

Les PME sont les entreprises les plus impactées par la baisse des effectifs (- 15 %, soit près de 300 emplois supprimés) alors même que leur chiffre d'affaires a moins diminué que la moyenne (- 22 %). De par leur taille, ce sont les grandes entreprises qui ont le plus contribué à la baisse de l'emploi salarié (- 5 %, soit près de 1 000 emplois supprimés). La baisse de leur chiffre d'affaires entre fin 2019 et fin 2020 représente 92 % de la perte totale de la filière. À rebours de la tendance globale, les entreprises de taille intermédiaire sont les seules pour lesquelles les effectifs augmentent entre fin 2019 et fin 2020 (+ 4 % contre - 9 % nationalement). D'un point de vue sectoriel, la métallurgie est plus touchée par la baisse des effectifs, tant régionalement que nationalement (- 18 % dans les deux cas). À l'inverse, les activités

d'ingénierie sont les seules pour lesquelles les effectifs augmentent entre fin 2019 et fin 2020 (+ 25 % contre - 9 % en France).

Le chiffre d'affaires de ce secteur diminue d'ailleurs moins que pour l'ensemble des entreprises (- 18 %).

Le secteur « commerce, logistique et soutien » enregistre la baisse du chiffre d'affaires la plus forte (- 36 %), soit 13 points de plus qu'au niveau national.

Enfin, les activités informatiques sont les seules à enregistrer une augmentation du chiffre d'affaires (+ 5 % contre - 12 % nationalement), elles sont néanmoins fortement touchées par la baisse des effectifs (- 15 %).

Selon les chefs d'entreprise, la baisse de la demande nationale et les contraintes liées à la crise sanitaire sont les deux facteurs ayant le plus influencé l'activité aérospatiale, pour respectivement neuf et sept entreprises sur dix. L'endettement a eu un impact négatif majeur pour 37 % des entreprises, les stocks pour 34 %.

Un recours massif aux aides

Dans le contexte de la crise sanitaire, 84 % des entreprises implantées dans les Hauts-de-France ont fait appel à des dispositifs d'État en 2020, une proportion inférieure de 2 points à la moyenne nationale. Les grandes entreprises recourent moins aux aides : une sur quatre n'a fait appel à aucun dispositif dans les Hauts-de-France, contre 15 % pour les PME. Le recours à l'activité partielle est le dispositif d'aide le plus massivement utilisé :

► 3. Répartition par secteur d'activité des effectifs dédiés à la filière aérospatiale fin 2020

| Secteur d'activité | Hauts-de-France | | | | France (hors Guyane) | | | |
|--|-------------------------|-----------------------------|--------------------------------|--|-----------------------------|--------------------------------|--|--|
| | Nombre d'établissements | Part des établissements (%) | Effectif dédié à l'aérospatial | Part de l'effectif dédié à l'aérospatial (%) | Part des établissements (%) | Effectif dédié à l'aérospatial | Part de l'effectif dédié à l'aérospatial (%) | |
| Industrie | 192 | 72,7 | 5 560 | 81,8 | 65,7 | 202 251 | 76,9 | |
| Fabrication d'équipements électriques et électroniques et de machines | 19 | 7,2 | 1 366 | 20,1 | 11,5 | 40 040 | 15,2 | |
| Construction aéronautique et spatiale | 8 | 3,0 | 2 033 | 29,9 | 5,0 | 104 852 | 39,9 | |
| Métallurgie | 118 | 44,7 | 1 062 | 15,6 | 36,6 | 30 533 | 11,6 | |
| Maintenance | 15 | 5,7 | 156 | 2,3 | 6,5 | 14 541 | 5,5 | |
| Fabrication d'autres produits industriels | 32 | 12,1 | 943 | 13,9 | 6,0 | 12 285 | 4,7 | |
| Tertiaire | 72 | 27,3 | 1 237 | 18,2 | 34,3 | 60 747 | 23,1 | |
| Commerce, logistique & soutien | 36 | 13,6 | 695 | 10,2 | 10,8 | 8 759 | 3,3 | |
| Activités informatiques | 9 | 3,4 | 66 | 1,0 | 7,8 | 15 964 | 6,1 | |
| Ingénierie et autres activités spécialisées, scientifiques et techniques | 27 | 10,2 | 476 | 7,0 | 15,6 | 31 379 | 11,9 | |
| Autres services | 0 | 0,0 | 0 | 0,0 | 0,1 | 4 645 | 1,8 | |
| Total | 264 | 100,0 | 6 797 | 100,0 | 100,0 | 262 998 | 100,0 | |

Champ : établissements de la filière aéronautique et spatiale en France (hors Guyane).

Source : Insee, enquête 2020 sur la filière aéronautique et spatiale.

il concerne 74 % des entreprises implantées dans la région, contre 80 % au niveau national. Les PME ont quant à elles davantage eu recours au prêt garanti par l'État (48 %) que l'ensemble des entreprises (38 %). D'une manière générale, la crise sanitaire ne semble pas avoir incité les entreprises implantées dans les Hauts-de-France à se restructurer ou à ré-internaliser leurs activités en 2020.

Une perspective de rebond en 2021

Malgré la crise, 23 % des entreprises ont réalisé des travaux de recherche-développement (R&D) en 2020 pour leur activité aéronautique ou spatiale. C'est même le cas pour un tiers des entreprises du tertiaire. L'importance des travaux de R&D au sein de la filière s'explique par la nature même des activités exercées. En parallèle, près de la moitié des entreprises a développé des projets en 2020. Ces derniers concernent le plus souvent la transformation numérique (26 % de l'ensemble des entreprises) et

la modernisation industrielle des sites de production (24 %).

Début 2021, les chefs d'entreprises prévoient globalement une augmentation de l'activité aérospatiale pour la fin de l'année ; ils sont dans la région plus optimistes qu'au niveau national.

Les grandes entreprises sont celles qui sont le plus optimistes sur la reprise de l'activité, loin devant les entreprises de taille intermédiaire et les PME ► **figure 5**. En effet, elles sont, en particulier les grands constructeurs, celles qui travaillent davantage sur les programmes militaires (81 % contre 31 % pour l'ensemble des entreprises), activité qui amortit vraisemblablement les effets de conjoncture.

Les perspectives d'emploi sont légèrement moins optimistes dans la région qu'au niveau national : près de la moitié des entreprises de la filière envisage de recruter en 2021, 2 points de moins qu'au niveau national. Ces entreprises envisagent de recruter en moyenne 8 personnes (deux fois moins qu'au niveau national), essentiellement

dans le domaine de la production (61 %) et de l'ingénierie (37 %). Les entreprises du tertiaire, qui sont également celles qui ont le plus réalisé de travaux de recherche et développement en 2020, envisagent davantage de recruter que celles de l'industrie : 63 % contre 44 %.

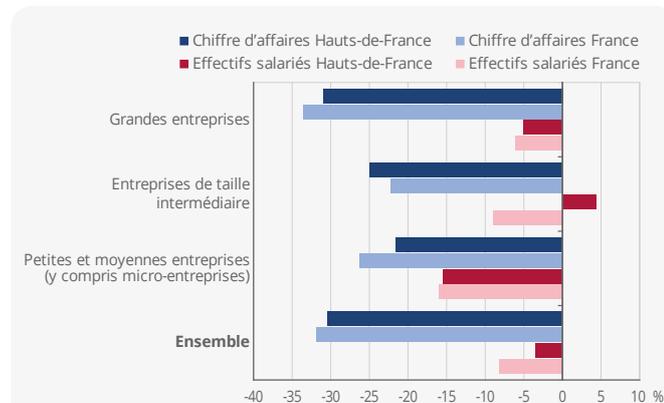
L'intérim resterait fortement impacté par la crise, les entreprises de la région n'envisageant globalement pas d'y avoir recours en 2021.

Enfin, un quart des entreprises et trois grands constructeurs sur quatre feront appel à l'activité partielle de longue durée spécifique à la filière en 2021. En moyenne, cela concernerait 42 % de leur volume d'emploi. Les entreprises de l'industrie envisagent de recourir un peu plus au dispositif que celles du tertiaire (26 % contre 21 %). ●

Anya Bouamama, Laure Crusson
(Insee Hauts-de-France)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► 4. Évolution, selon la catégorie d'entreprises, des effectifs salariés et du chiffre d'affaires dédiés à la filière aérospatiale entre 2019 et 2020

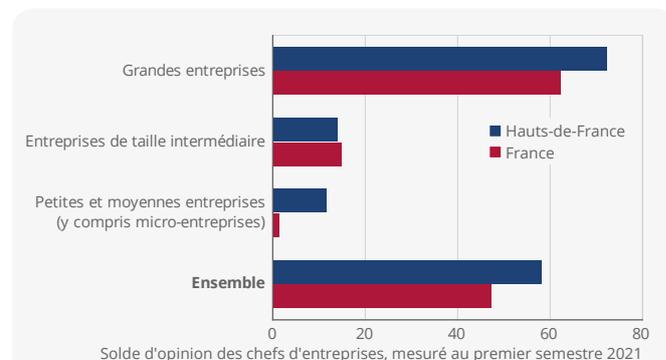


Lecture : le chiffre d'affaires dédié à la filière des grandes entreprises implantées dans les Hauts-de-France diminue de 31 % entre 2019 et 2020 contre 34 % pour les grandes entreprises nationales.

Champ : entreprises de la filière aéronautique et spatiale en France (hors Guyane).

Source : Insee, enquête 2020 sur la filière aéronautique et spatiale.

► 5. Opinions des chefs d'entreprise sur l'activité aérospatiale au deuxième semestre de 2021 selon la catégorie d'entreprise



Lecture : le solde d'opinion est l'écart entre le pourcentage de réponses « en hausse » et le pourcentage de réponses « en baisse », pondérées par le chiffre d'affaires dédié à l'aérospatial. Un solde positif signifie une augmentation attendue de l'activité. Au premier semestre 2021, le solde d'opinion dans les grandes entreprises pour l'activité au semestre 2 s'élève à + 72 points dans les Hauts-de-France.

Champ : entreprises de la filière aéronautique et spatiale en France (hors Guyane).

Source : Insee, enquête 2020 sur la filière aéronautique et spatiale.

► Encadré – Une forte dépendance au marché aérospatial et au principal client

En 2020, les deux tiers du chiffre d'affaires des entreprises de la filière implantées dans les Hauts-de-France sont issus de l'activité aérospatiale, contre 57 % au niveau national ► [sources et méthodologie](#). Les entreprises implantées dans la région sont donc plus spécialisées dans l'aérospatial qu'au niveau national. Le chiffre d'affaires est essentiellement réalisé dans les activités industrielles (94 %). Dans les Hauts-de-France, les quatre grands constructeurs réalisent près de 80 % du chiffre d'affaires de la filière.

Les deux tiers du chiffre d'affaires des entreprises de la filière implantées dans la région sont réalisés à l'étranger. Avec 71 % de leur chiffre d'affaires réalisé à l'étranger, les grands constructeurs sont plus tournés vers les marchés étrangers que les autres.

Seule une entreprise de la filière sur cinq sous-traite une partie de son activité en 2020. En moyenne, les entreprises concernées sous-traitent 24 % de leur chiffre d'affaires dédié à l'aérospatial. La sous-traitance concerne plus souvent les grands constructeurs, les entreprises du secteur « commerce, logistique et soutien » et les activités informatiques.

Les entreprises de la filière sont globalement dépendantes de leur principal client. En moyenne, celui-ci représente 27 % de leur chiffre d'affaires dédié. 13 % des entreprises réalisent plus de 75 % de leur chiffre d'affaires auprès de leur principal client. Les grands constructeurs sont plus dépendants à leur principal client que les entreprises de la chaîne d'approvisionnement. Pour eux, le principal client représente en moyenne 48 % du chiffre d'affaires.

► Définitions

La **filière aéronautique et spatiale** regroupe les sociétés dont l'activité concourt in fine à la construction d'aéronefs, d'astronefs ou de leurs moteurs, quel que soit leur usage (civil ou militaire). Les aéronefs (avions, hélicoptères, planeurs, ULM, dirigeables, drones) et leurs moteurs sont les produits finaux de la filière aéronautique. Les astronefs (lanceurs et véhicules spatiaux, satellites, sondes, missiles balistiques intercontinentaux) et leurs moteurs sont les produits finaux de la filière spatiale. La filière recouvre les activités d'étude, de conception, de fabrication, de commercialisation ou de certification de pièces, de sous-ensembles, d'équipements, de systèmes embarqués, d'outils et logiciels spécifiques à la construction aéronautique et spatiale. Elle comprend également les activités de maintenance « lourde » des aéronefs qui impliquent leur mise hors service sur longue période. La filière aéronautique et la filière spatiale ne sont pas distinguées dans cette étude, le spatial ne représentant que 5 % des effectifs de la filière. Les résultats concernent la filière aérospatiale dans son ensemble.

Les **entreprises régionales de la filière aéronautique et spatiale** sont les unités légales qui ont au moins 1 % de leur activité dans la filière en 2020, et qui ont également au moins un établissement localisé dans la région qui a lui-même une activité dans la filière.

Les **établissements de la filière aéronautique et spatiale** sont les établissements des unités légales de la filière, et qui de plus ont au moins 1 % de leur activité dans la filière en 2020.

Les **grands constructeurs** sont des entreprises ayant le code NAF 3030Z (construction aéronautique et spatiale) ou 5122Z (transports spatiaux) et classées dans la catégorie « grande entreprise ».

La **chaîne d'approvisionnement** est constituée des fournisseurs, sous-traitants et prestataires de services de l'aéronautique et du spatial, ainsi que des petits constructeurs de la filière. Elle recouvre 44 classes d'activités de la NAF, parmi lesquelles la fabrication de produits explosifs (2051Z), la mécanique industrielle (2562B), la fabrication d'équipements d'aide à la navigation (2651A) ou encore la réparation et maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux (3316Z).

L'**effectif salarié dédié** à l'activité aéronautique et spatiale est estimé en appliquant à l'effectif salarié total la part du chiffre d'affaires aéronautique et spatial réalisé dans le chiffre d'affaires total. Les effectifs sont fournis au 31/12 de l'année N.

Les **catégories d'entreprises** sont définies dans le décret d'application de la loi de modernisation de l'économie (décret n° 2008-1354). Le classement dépend de l'effectif, du chiffre d'affaires et du total du bilan. On distingue : les petites et moyennes entreprises (PME) y compris les micro-entreprises ; les entreprises de taille intermédiaires (ETI) ; les grandes entreprises.

► Sources et méthodologie

L'enquête sur la filière aéronautique et spatiale (FAS) est réalisée par l'Insee auprès des unités légales dont l'activité est liée à la filière. L'enquête FAS 2020 a été menée de mars à juillet 2021 auprès de 13 800 unités légales. Elle couvre la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, à l'exception de la Guyane, où une enquête spécifique sur la filière spatiale est réalisée. Le dispositif est complété par des données sur l'emploi issues de sources administratives, essentiellement les estimations d'emploi.

Dans les Hauts-de-France, l'enquête a concerné près de 1600 établissements.

Dans l'enquête, l'unité répondante est l'entreprise qui fournit quelques indicateurs au niveau de ses établissements. Une entreprise appartenant à la filière dans les Hauts-de-France ne possède pas nécessairement tous ses établissements dans la région. Il est même possible que l'entreprise n'ait pas elle-même son établissement siège localisé dans la région. Dans cette étude, les établissements concernés sont bien ceux localisés dans les Hauts-de-France. Les entreprises concernées sont celles qui possèdent au moins un établissement de la filière implanté dans la région, même si elles possèdent des établissements dans d'autres régions.

Les données relatives aux effectifs dédiés et à la localisation des établissements permettent bien d'isoler ce qui relève purement des Hauts-de-France. Ainsi, pour décrire au mieux la réalité régionale, ces données sont fournies au niveau des établissements et non des entreprises.

À l'inverse, les données relatives au chiffre d'affaires ne sont disponibles qu'au niveau des entreprises, il n'est donc pas possible de mesurer le chiffre d'affaires localisé dans les Hauts-de-France.

► Pour en savoir plus

- « La filière aéronautique et spatiale en France en 2020 – Un fort décrochage de l'activité, mais des perspectives de reprise », *Insee Première* n° 1882, décembre 2021
- « La filière aérospatiale du Grand Sud-Ouest : une dynamique stoppée par la crise sanitaire », *Insee Analyses Occitanie* n° 112, décembre 2021
- « L'aéronautique et le spatial en Île-de-France : la crise a fragilisé une filière qui regroupe près de 70 000 emplois », *Insee Analyses Île-de-France* n° 147, décembre 2021
- « Filière aéronautique et spatiale dans les Pays de la Loire – Une forte implantation de l'aéronautique, une sortie de crise difficile », *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 100, décembre 2021
- « La filière aéronautique dans les Hauts-de-France », *Horizon Eco* n° 294, CCIR Hauts-de-France et Collectif « Aér'Hauts-de-France », février 2020

